DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-212200638-20261116-2026_11_01-DE

COMMUNE DE GOMMENEC'H

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

L'an deux mil vingt-six, le seize novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de GOMMENEC'H étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain HERVIOU, Maire.

Nombre de présents : 13
Suffrages exprimés : 14

Date de convocation : 09/11/2026

Etaient présents : AUDOIRE S., BOIZARD S., FALEZAN A., GOBIN A., HERVIOU A., LE GONIDEC C., LE GUILLOU H., LE ROY G., LE VOGUER D., NICOLAS L., OUTN V., SALAUN S., VINCENT E.

Absent excusé ayant donné pouvoir :
LANCIEN E. donne pouvoir à LE GONIDEC C.

Absente excusée : LE BARS A.

Date de l'affichage : 17/11/2026

Madame Annie FALEZAN a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

N° 1

Cérémonie des vœux 2027

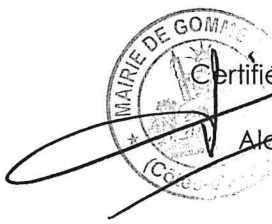
Monsieur le Maire rappelle que la cérémonie des vœux constitue chaque année un moment privilégié de convivialité, de partage et d'échanges entre les élus, les habitants, les associations et les partenaires de la commune.

Afin de maintenir cette tradition et de permettre à l'ensemble de la population de se retrouver à l'occasion de la nouvelle année, Monsieur le Maire propose d'organiser la cérémonie des vœux 2027 à la salle des fêtes, le dimanche 10 janvier 2027.

À cette occasion, un pot de convivialité sera proposé aux invités. Monsieur le Maire propose donc de solliciter un traiteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- **d'approuver l'organisation de la cérémonie à la salle des fêtes,**
- **de retenir la date du dimanche 10 janvier 2027 à 11 h 00. Tous les habitants de la commune, ainsi que les associations locales et les partenaires institutionnels seront invités.**
- **de solliciter des traiteurs pour l''évènement,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.**



Certifié conforme,
Le Maire,
Alain HERVIOU